



Accompagnement en cas de problématique de santé spécifique 3/3

Vous souhaitez mettre en place des mesures individuelles visant à protéger la santé de vos collaborateur·trices ?

Public cible : CorSST / Cadres / RH

Aptitude

Vous souhaitez savoir si le contexte de santé spécifique d'un·e collaborateur·trice impose des limites ou des mesures de précaution dans son activité professionnelle afin de protéger sa santé et sa sécurité?

À la demande de l'employeur, Unisanté peut apprécier l'aptitude* au poste de travail ou à certaines activités spécifiques.

Exemples :

- Aptitude au port d'arme.
- Travail en hauteur.
- Travail avec machines dangereuses.
- Travail isolé.

Comment bénéficier de la prestation

Remplissez le formulaire de contact en ligne : www.unisante.ch/acv ou appelez le 021 314 44 95

ÇA VAUD LA PEINE!

*Aptitude : appréciation médicale attestant de la capacité d'une personne à effectuer une tâche ou une activité avec un risque acceptable pour sa santé et celle d'autrui.